Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260409-DE040CM09042026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**29**

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

Date de convocation
3 avril 2026

Date d'affichage
3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, Mme COCGUEN, M. BIHEL, M. NOGE, Mme CHARNEAU, Mme LE COTTON, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOLLIERIC, M. STEPHAN, Mme LOYER, M. SAVINIEN, M. YAHIA, Mme GREZARD, M. HATTON, M. COLLET, Mme LE LIARD, Mme EUZEN, M. BATARD, M. CHEVALIER, Mme GUILCHER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
Mme LE FOLL à M. ECHEVEST, Mme CRENN à Mme COCGUEN, Mme DRUILLENEC à Mme BOTCAZOU, M. MONJARET à Mme LE COTTON, M. BERTHILLOT à M. NOGE, Mme LE GOUX à M. BATARD

Absents :

Secrétaires de séance : Mme GREZARD et M. CHEVALIER

Délibération n° 2026-040| Procès-verbal – séance du 27 mars 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 27 mars 2026 à l'approbation du conseil municipal, dont chaque membre a été destinataire d'une copie.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du 27 mars 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260409-DE040CM09042026-DE

Approuve le procès-verbal de la séance du 27 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme GREZARD

M. CHEVALIER